

13.06.2013 – 14:57 Uhr

Le Conseil national clairement contre une nouvelle réduction de prestations dans l'assurance invalidité

Bern (ots) -

Le National est resté fidèle à sa ligne aujourd'hui lors de l'élimination des divergences. Il s'est fermement opposé aux réductions de rentes des personnes lourdement handicapées et au gel des rentes dans le cadre du frein à l'endettement. S'il veut sauver le projet, le Conseil des Etats doit maintenant faire des compromis en conférence de conciliation.

Par 103 voix contre 79, le Conseil national a maintenu sa volonté de continuer à verser une rente entière aux personnes lourdement handicapées sans travail dès un degré d'invalidité de 70%. Par 136 voix contre 45, il s'est exprimé encore plus clairement contre le gel des rentes dans le cadre d'un mécanisme d'intervention. Cela correspondrait à des réductions réelles de rentes.

Travail.Suisse salue ces décisions. Dans la situation actuelle de l'AI, les coupes dans les prestations ne sont ni nécessaires ni justifiables. Le dossier part maintenant en conférence de conciliation. Aménagée selon les décisions prises aujourd'hui par le National, la révision 6b serait acceptable et le système linéaire des rentes pourrait être introduit sans coupes. Mais si les Etats s'obstinent au contraire sur leur ligne dure avec réduction de rentes, le projet sera enterré au parlement. Face aux décisions claires du National, c'est maintenant au Conseil des Etats de faire des compromis.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable politique sociale, tél.
031/370.21.11 ou 078/625.72.73, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100739570> abgerufen werden.